



ETAPES DE COUPE DE FRANCE NATATION EAU LIBRE NOUVELLE-AQUITAINE 2018

LAC DE CAUSSE CORREZIEN – MARDI 8 MAI
LAC DE SAINT-PARDOUX - SAMEDI 1^{ER} SEPTEMBRE

REGLEMENT GENERAL

Organisateur :

Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation – Site de Limoges
GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin
142 avenue Emile Labussière
F-87 100 LIMOGES (FRANCE)

Contact : Armand DUTHEIL
Téléphone : 06 84 84 52 40

✉ e-Mail : VPD.Limoges@ffnatationlna.fr

Inscriptions en ligne : <http://www.ffneaulibre.fr/>



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



www.correze.fr
CORREZE
LE DEPARTEMENT



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES OFFICIELS



SUIVEZ NOUS SUR



ffnatation.fr

COUPE DE FRANCE EAU LIBRE 2018

Lac de Causse Corrézien - Lac de Saint-Pardoux

I- PREAMBULE

Les deux étapes de Coupe de France « CAUSSE CORREZIEN 2018 » et « SAINT PARDOUX 2018 » se déroulent sous le même format :

Une épreuve "Découverte" – 500 m (ouverte également aux non-licenciés FFN) – pour les licenciés support du test ENF3 Eau Libre


Une épreuve "Promotion" - 1,5 km (ouverte également aux non-licenciés FFN âgés d'au moins 14 ans, nés en 2004 et moins)

Une épreuve "Elite" – 5 km

Une épreuve "Marathon" – 10 km



II- PROGRAMME PREVISIONNEL DES 2 ETAPES

| Epreuves | Limite engagement | Réunion technique | Départ | Affichage des résultats | Remise des récompenses |
|---|-------------------|-------------------|--------|-------------------------|------------------------|
| 1,5 km | 10h00 | 10h15 | 11h00 | 12h00 | 12h30 |
| 500 m et ENF3  | 11h00 | 11h15 | 12h00 | 12h30 | 12h30 |
| 5 km | 13h30 | 13h45 | 14h30 | 16h00 | 17h30 |
| 10 km | 13h30 | 13h45 | 14h30 | 17h15 | 17h30 |

L'engagement au passage du test ENF3-Pass'compétition EL sera validé par l'organisateur après vérification de la titularisation du test ENF2-Pass'sports de l'eau du nageur.

III- ENGAGEMENTS

Les engagements se font en ligne sur : <http://www.ffneaulibre.fr/>, que vous soyez club, individuel, licencié FFN ou non.

Dates limites d'engagements :

➔ Etape n° 4 « Causse Corrézien 2018 » : **vendredi 4 mai 2018 à 9 h 00**

➔ Etape n° 32 « Saint-Pardoux 2018 » : **jeudi 30 août 2018 à 9 h 00**

Droits d'inscription :

| Epreuves Coupe de France | | Epreuve « Découverte » |
|--|--|---|
| Payé avant la date limite | Payé après la date limite | |
| 10 € FFN-FINA-FFH | 20 € FFN-FINA-FFH | 2 € |
| + 10 € pour la 1 ^{ère} inscription des non-licenciés (1.5 km) | + 10 € pour la 1 ^{ère} inscription des non-licenciés (1.5 km) | + 10 € pour la 1 ^{ère} inscription des non-licenciés |
| | | Passage du test ENF3-Pass'compétition Eau Libre |
| | | Gratuit |

En cas de forfait, les droits d'entrée restent acquis à l'organisateur et ne seront pas restitués.

IV- LES EPREUVES

La compétition propose 3 courses différentes : 1,5 km "Promotion", 5 km "Elite" et 10 km "Marathon", un ponton de ravitaillement est à disposition. Une épreuve de 500 m "Découverte", support du test ENF3-Pass'Compétition, est inscrite au programme.

Les courses "Découverte" et "Promotion" sont ouvertes aux non licenciés à la Fédération Française de Natation (FFN), la Fédération Française de Triathlon (FFTRI), ou à une autre Fédération affiliée à la Fédération Internationale de Natation (FINA) sous réserve de présentation d'un certificat de non contre-indication de la pratique de la Natation Eau Libre en compétition datant de moins de 3 mois.

Ces courses se déroulent selon les règles FINA.

1. APPLICATION DU REGLEMENT FINA OWS

Les courses se déroulent selon le règlement FINA OWS, à l'exception des dérogations précisées ci-dessous :

- En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.16.1, les délais de fin de course suivants s'appliquent après l'arrivée du premier nageur pour les garçons et de la première nageuse pour les filles :
 - 60 minutes pour les courses "Marathon" (10 km)
 - 45 minutes pour les courses "Elite" (5 km)
 - 20 minutes pour les courses "Promotion" (1,5 km)
- En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.17.1 et 6.17.2 et en accord avec les règlements de la FFN, en cas d'arrêt de la course pour cas de force majeure, et à condition que la distance parcourue par les premiers nageurs (dames et messieurs) soit supérieure ou égale à 1 km, un classement sera réalisé et les points attribués en fonction de la distance parcourue.
- Pour les épreuves "Promotion"-1,5 km ouvertes au Public, les dispositions réglementaires suivantes s'appliquent aux non-licenciés : Il n'y a pas de dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 1.2 et la limite d'âge est fixée impérativement à 14 ans au moins.

2. REUNIONS TECHNIQUES

Les compétiteurs doivent obligatoirement participer à la Réunion Technique qui se tient 45 minutes avant le départ de la course.

3. REGLEMENT SUR LES COMBINAISONS

Règlement sur les combinaisons thermiques pour les licenciés FFN :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C degrés Celsius.
- Entre 14°C et 17,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) et bonnets sont obligatoires du début à la fin de la course.
- À 18°C et 19,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) sont optionnelles.
- À 20°C et plus : Lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons thermiques (Néoprène ou polyuréthane) sont interdites.

Règlement sur le port des combinaisons de type triathlon pour les non-licenciés FFN :

En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.9, le port de la combinaison de type triathlon est autorisé et obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 20°C.

4. CLASSEMENTS

La course donnera lieu à 2 classements séparés, licenciés et non licenciés.

V- DISPOSITIFS DE SECURITE

La sécurité est assurée :

- ➔ Sur l'eau, par 4 équipes de sauveteurs de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer).
- ➔ A terre, par 4 équipiers secouristes et un médecin urgentiste pour assurer les soins de premiers secours et aider au transfert vers l'hôpital par ambulance ou hélicoptère.

VI- CEREMONIE DE RECOMPENSES

- ➔ Une cérémonie de récompenses a lieu à la fin de la course.
- ➔ Pour le 500 m « Découverte » remise d'un diplôme de réussite.
- ➔ Pour le test ENF3-Pass'compétition EL, remise de la carte ENF.
- ➔ Des classements « Toutes Catégories », « Jeunes » 11 à 13 ans, « Juniors 1 » 14 à 15 ans, « Juniors 2 » 16 à 17 ans, « Juniors 3 » 18 à 19 ans, sont établis.
- ➔ Pour les épreuves "Promotion" ouvertes au Public, des classements "- de 25 ans", "25 ans-49 ans" et "50 ans et +" sont établis.
- ➔ Les 3 premiers compétiteurs (Filles et Garçons) de chaque catégorie, sont récompensés par une médaille. Pour les épreuves "Marathon" (10 km) la récompense du classement "Toutes Catégories" est une coupe aux 3 premiers compétiteurs (Filles et Garçons).

VII- PRIMES

Les 3 premiers compétiteurs (Filles et Garçons) du classement "Toutes Catégories" de l'épreuve "Marathon" (10 km) reçoivent une prime :

- ➔ 220 € pour le 1^{er} compétiteur
- ➔ 110 € pour le 2nd compétiteur
- ➔ 70 € pour le 3^{ème} compétiteur

VIII- RECLAMATIONS

Le Comité d'Organisation peut prendre toute décision non prévue au présent règlement.

En particulier, il se réserve le droit :

- ➔ de modifier l'horaire prévu pour le départ (communication aux adresses e-mail renseignées et information sur le site satellite : <http://nouvelleaquitaine.ffnatation.fr>)
- ➔ de refuser toute inscription qu'il jugera non conforme,
- ➔ de s'opposer au départ de tout concurrent n'étant pas manifestement en état d'effectuer la course,
- ➔ d'arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course.

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter à ce présent règlement toute modification qu'il jugerait utile.

IX- DROIT A L'IMAGE

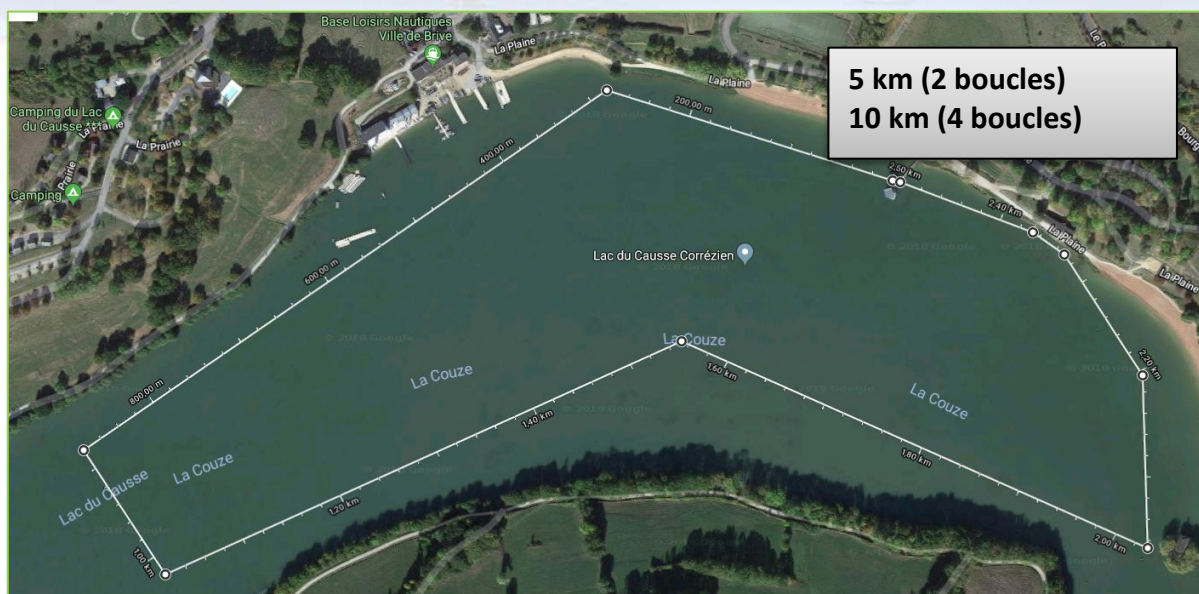
Chaque participant accorde au Comité d'Organisation, ou ses représentants autorisés, le droit d'utiliser son image à des fins uniquement promotionnelles de la manifestation, sur tout support, y compris le Web et internet. Le participant reconnaît ne pas disposer de droit d'examen ou d'approbation de l'usage des images, ne pas pouvoir prétendre à aucune indemnisation, ni émettre aucune réclamation résultant de la modification, l'altération et/ou la déformation (intentionnelle ou non) de son image.

De son côté, le Comité d'Organisation s'engage à ne pas porter atteinte à la personne du compétiteur ni faire usage commercial de l'image des compétiteurs.

Parcours étape du Lac de Causse



Parcours étape du Lac de Causse



PARCOURS DU LAC DE SAINT PARDoux

